



VAL DES FLEURS
BLOEMENDAL

CPAS BERCHEM-SAINTE-AGATHE
OCMW SINT-AGATHA-BERCHEM

NOTIFICATION POUR LES RÉSIDENTS ET FAMILLES PRIX D'HÉBERGEMENT ET SUPPLÉMENTS

En application de l'Arrêté Ministériel du 12/08/2005 portant dispositions particulières en matière de prix pour le secteur des établissements d'accueil pour personnes âgées.

Prix d'hébergement

Nouveau tarif par jour

Habitants avec une convention après le 01/10/2015

A partir du 01/07/2024

70,07 euros/jour

Habitants avec une convention avant le 01/10/2015

A partir du 01/07/2024

55,13 euros/jour

Suppléments (*)

Convention à partir du 01/10/2015

TV et abonnement télédistribution, frigo, entretien du linge personnel

Location téléphone + communications:

4,95 euros/mois

Convention avant le 01/10/2015

Location TV et abonnement télédistribution : **1 euro/jour**

L'entretien du linge/personnel: **1 euro/jour**

Location téléphone + communication : **4,95 euros/mois**

(*) Les suppléments suivants restent d'application pour les 2 conventions (nouvelle et ancienne) : frais médicaux, médicaments, transports individuels, coiffure, pédicure, nettoyage à sec, dégradations apportées aux locaux ou du matériel.

Le Secrétaire général,

M. DE DRÉE

Le Président,

M. HERMANS